

## IRLANDE

Ayant enregistré le taux de croissance du PIB par habitant le plus élevé des pays de l'OCDE sur les dix dernières années, l'Irlande a largement rattrapé son retard par rapport aux pays de tête en termes de productivité et, dans une moindre mesure, de niveau de revenu.

### Priorités reposant sur des indicateurs

#### **Renforcer les incitations au travail pour les deuxièmes apporteurs de revenu**

La vive expansion économique des dix dernières années s'est appuyée sur une augmentation substantielle du taux d'activité au marché du travail. Il convient néanmoins de stimuler encore l'activité féminine pour satisfaire une demande de main-d'œuvre qui continue à augmenter fortement.

**Mesures prises :** Une modification du système d'imposition des revenus des personnes physiques a réduit les taux marginaux d'imposition effectifs pour les deuxièmes apporteurs de revenu, en les rapprochant des faibles taux appliqués aux premiers apporteurs. Le Plan national d'action pour l'emploi prévoit des investissements conséquents dans des structures de garde d'enfants, destinés à abaisser le niveau relativement élevé des frais de garde.

**Recommandations :** Renforcer encore les incitations au travail, notamment pour les personnes désireuses d'occuper un emploi à temps partiel et les deuxièmes apporteurs de revenus peu qualifiés, par le bais d'un crédit d'impôt récupérable pour garde d'enfants.

#### **Alléger le fardeau réglementaire qui pèse sur le fonctionnement des entreprises**

Une certaine négligence à l'égard de la politique réglementaire a débouché sur un cadre réglementaire qui pèse sur les entreprises et limite la concurrence. L'amélioration de ce cadre et un meilleur usage des mesures, des instruments et des institutions réglementaires renforceront la transparence et allégeront le fardeau qui pèse sur le fonctionnement des entreprises.

**Mesures prises :** Le gouvernement a publié un Livre blanc sur l'amélioration de la réglementation axé sur la mise en place d'un système réglementaire conforme aux lignes directrices de l'OCDE en matière d'amélioration de la réglementation.

**Recommandations :** Mettre en place rapidement le cadre réglementaire proposé dans le livre blanc.

#### **Poursuivre la libéralisation des secteurs non manufacturiers**

Les transports, l'électricité, le commerce de détail, les professions libérales et, dans une certaine mesure, les télécommunications pâtissent de réglementations superflues, sous forme de barrières à l'entrée, de contrôles des prix et d'autres dispositions limitant les activités des entreprises, qui se traduisent par des prix élevés.

**Mesures prises :** Certaines barrières à l'entrée ont été supprimées, notamment pour les pharmacies. La libéralisation des services d'utilité publique a commencé, conformément au calendrier établi par l'Union européenne.

**Recommandations :** Poursuivre la libéralisation des industries de réseau, en veillant à ce que les opérateurs historiques ne se livrent pas à des pratiques commerciales empêchant l'entrée de nouveaux intervenants sur le marché. Éliminer les dispositifs anticoncurrentiels dans le commerce de détail, tels que le *Groceries order* (décret sur les magasins d'alimentation) et les *Retail planning guidelines* (Directives de planification relatives au commerce de détail), et abolir les autres mécanismes de contrôle des prix. Poursuivre les efforts d'ouverture des services professionnels aux personnes formées à l'étranger.

### Autres priorités essentielles

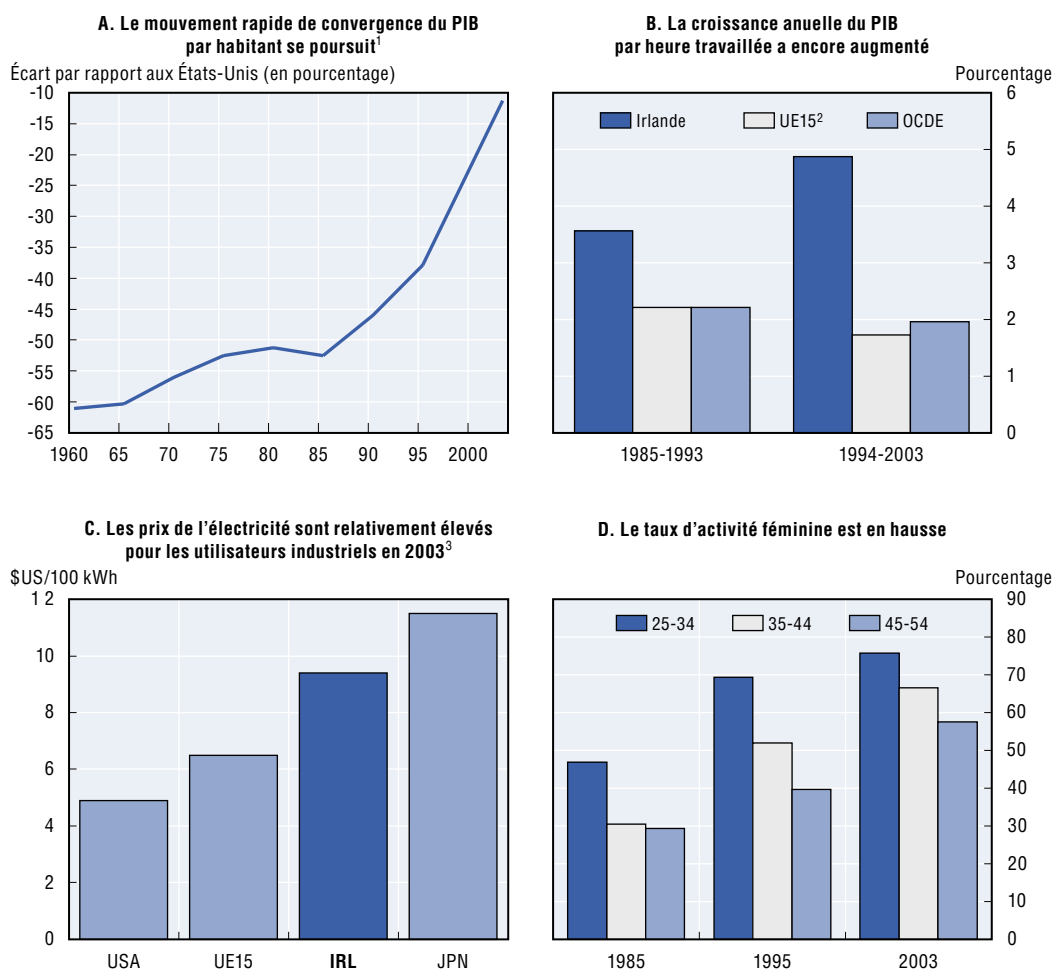
- Supprimer progressivement le régime de déductibilité fiscale des paiements d'intérêts hypothécaires. Éviter les changements fréquents de droits de timbre, qui entraînent une instabilité excessive des prix des logements.
- Renforcer le système d'application du droit de la concurrence. Accroître les pouvoirs d'exécution des autorités de la concurrence et leur donner la possibilité d'imposer des sanctions telles que des amendes.

## IRLANDE

## Indicateurs structurels

|  | 1990 | 1995 | 2000 | 2003 |
|--|------|------|------|------|
| Croissance tendancielle du PIB par habitant (en pourcentage) | 4.8  | 6.6  | 6.4  | 3.8  |
| Taux d'emploi tendanciel                                     | 54.2 | 57.9 | 63.7 | 65.8 |
| Taux d'activité tendanciel                                   | 63.3 | 65.2 | 68.2 | 69.8 |
| Taux de chômage structurel (NAIRU)                           | 14.4 | 11.1 | 6.6  | 5.7  |

Source : Estimations fondées sur les Perspectives économiques de l'OCDE, n° 76.



1. Écart en pourcentage avec le PIB par habitant des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. À l'exclusion de l'Autriche et du Luxembourg.
3. 2002 pour le Japon et l'Union européenne (dans laquelle ne sont pas inclus le Luxembourg et la Suède).

Source : Graphiques A et B: Comptes nationaux des pays de l'OCDE, 2004 ; OCDE, Statistiques de la population active, 2004 ; Perspectives économiques de l'OCDE, n° 76 ; graphique C: OCDE, Energy Prices and Taxes, 2004 ; graphique D: OCDE, Statistiques de la population active, 2004.